

Licence professionnelle Métiers du notariat

Parcours type : Métiers du notariat

Responsable	Descriptions	Informations
Elodie OOSTERLYNCK elodie.oosterlynck@univ-amu.fr	Type de diplôme : Licence professionnelle Domaine : Droit, Économie, Gestion Nombre de crédits : 60	Droits d'inscription : 170 € (formation initiale en 2018/2019) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

OBJECTIFS

Créée à la demande du Conseil Régional des Notaires d'Aix-en-Provence, et de l'Institut des Métiers du Notariat d'Aix-en-Provence et développée en partenariat avec eux, la formation a pour objectif de spécialiser et de professionnaliser les étudiants afin qu'ils puissent accéder à un poste de collaborateur au sein d'un office notarial. Cette licence professionnelle offre une formation juridique spécialisée dans le cœur d'activités de la profession, déclinée autour des thèmes fondamentaux de la pratique notariale (droit de la famille, droit immobilier, droit des affaires). Cette formation permet d'accéder aux fonctions de collaborateur de notaire, classées au niveau T1 dans la convention collective du notariat. Ces collaborateurs occupent des fonctions de rédacteurs d'actes notariés courants, d'opérations juridiques simples ou de dossiers plus spécialisés, en exécution des directives générales du notaire et sous le contrôle de celui-ci.

COMPÉTENCES VISÉES

- avoir la capacité de régler des successions,
- d'élaborer des contrats de mariage, des actes courants de vente immobilière
- de traiter des dossiers plus spécialisés (opération de construction, contrats commerciaux, gestion patrimoniale, négociation immobilière)
- maîtriser le droit de la copropriété, le droit de l'urbanisme, le droit des régimes matrimoniaux, afin de rédiger de manière autonome les actes concernant ces matières, sous les directives du notaire employeur
- connaître le droit de la consommation, afin de pouvoir vérifier la conformité des offres de prêt, le droit fiscal, comptable et hypothécaire
- taxer les actes

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les modalités d'inscription sont

communiquées sur le site de l'I.M.N. d'Aix-en-Provence :
www.imn13.fr

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation en contrat de professionnalisation

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Les étudiants admis en licence professionnelle métiers du notariat sont titulaires de l'un des diplômes suivants :

BTS Notariat, BTS Professions Immobilières, IUT GEA ou TC, L2 droit.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Le stage est décomposé en deux temps, huit et quatre semaines, au sein d'une ou deux études. Le stage donne lieu à un rapport de stage qui est présenté devant un jury constitué de deux membres : un universitaire et un professionnel. Le projet tutoré est encadré par un tuteur qui est le plus souvent le maître de stage sur un sujet choisi par le stagiaire. Des cours de méthodologie renseignent sur la rédaction du projet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est exclusivement dispensée en formation initiale.

La formation est organisée en présentiel exclusivement dans les locaux de l'Institut des Métiers du Notariat d'Aix-en-Provence.

La formation s'organise autour d'enseignements obligatoires théoriques (cours magistraux) et pratiques (travaux dirigés, dispensés par des professionnels), d'un stage de douze semaines et d'une soutenance de mémoire et de rapport de stage.

FORMATION ET RECHERCHE

Licence professionnelle Métiers du notariat Parcours type : Métiers du notariat

La formation et l'initiation à la recherche trouvent un écho dans le projet tutoré pour lequel les étudiants bénéficient d'une initiation aux techniques de recherche, de synthèse et de rédaction. L'étudiant, dans le cadre du projet tutoré, doit élaborer un mémoire. Pour se faire, l'étudiant sera encadré par un tuteur (enseignant de la formation) et douze heures de méthodologie sont prévues pour l'aider dans l'élaboration de ce projet.

Les étudiants de la licence professionnelle métiers du notariat disposent d'un accès au fonds documentaire de la bibliothèque universitaire, qui leur permet de se familiariser aux techniques de recherche. De plus, les étudiants sont systématiquement invités à assister aux entretiens de droit immobilier (organisés par le Grediauc) et à certaines formations continues (organisées par le C.F.P.N.)

ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 LP MÉTIERS DU NOTARIAT : MÉTIERS DU NOTARIAT

- Droit des contrats (6 cr)
 - Droit commun des contrats
 - Droit des contrats spéciaux
 - Droit des contrats spéciaux (TD)
 - Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille (9 cr)
 - Le couple
 - Les régimes matrimoniaux
 - Les successions
 - Les successions (TD)
- Droit immobilier (9 cr)
 - Les biens

- Les biens (TD)
- La copropriété
- Urbanisme et construction
- Urbanisme et construction (TD)
- Droit des affaires (6 cr)
 - Sociétés civiles et commerciales
 - Sociétés civiles et commerciales (TD)
 - Le fonds de commerce et les baux commerciaux
 - Le fonds de commerce et les baux commerciaux (TD)

SEMESTRE 2 LP MÉTIERS DU NOTARIAT : MÉTIERS DU NOTARIAT

- Droit fiscal notarial (4 cr)
 - Fiscalité immobilière
 - Fiscalité des mutations à titre gratuit
- Environnement professionnel notarial (4 cr)
 - Déontologie
 - Anglais juridique
- Pratique notariale (4 cr)
 - Constitution de dossiers
 - Comptabilité notariale
 - Informatique notariale
- Projet tutoré (9 cr)
- Stage et rapport de stage (9 cr)

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suo.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

